

The author's conclusion is naturally worded with caution: "The efficiency of poor relief in Venice and its dominions may have contributed to the legendary stability of the Venetian government in the sixteenth and early seventeenth century." But Contarini's eulogy of social welfare policy in Venice ought perhaps to be considered in the light of the marginal wage rates which constituted one of the main ingredients of the social problem itself. According to Sanuto the minimum wage of the labourers in the Arsenal stood at 10 soldi *per diem*. At an estimated 250 working days during the year, this rate brought the worker 2.500 soldi or 20 ducats annually. The diarist calculated that a modest style of life by his standards would cost 250 ducats annually. A similar control of wages was exerted by the guilds, which prohibited associations of workers designed to procure better pay. Some exercise of charity was necessary to sustain the casualties of such a system. In sum, however, this is a scholarly and thought-provoking study, solidly based upon heroic labours in the Venetian archives, and distinguished by sound judgment and a masterly handling of highly intractable material.

C. C. BAYLEY,
McGill University.

Démographie historique

PETER LASLETT and RICHARD WALL, editors. — *Household and Family in Past Time: Comparative Studies in the Size and Structure of the Domestic Group Over the Last Three Centuries in England, France, Serbia, Japan, and Colonial North America, with further materials from Western Europe, with an Analytic Introduction on the History of the Family by Peter Laslett*. Cambridge: at the University Press, 1972.

Quelques années après le démarrage remarquable de la recherche en histoire démographique, c'est maintenant l'histoire de la famille et du ménage qui bénéficie d'un regain d'intérêt. Ces deux domaines de recherche sont d'ailleurs étroitement liés à la fois par la problématique qui leur est sous-jacente et par les sources qui sont à leur base. En effet, la « nouvelle » démographie historique, celle qui a pris son essor dans les dernières quinze années, repose sur l'exploitation systématique des registres paroissiaux afin de reconstituer selon la méthode de Louis Henry les événements qui rythment l'histoire démographique des familles d'une paroisse, de leur constitution par un mariage à leur dissolution par le décès des époux, et ce, pendant plusieurs générations. Quant à la « nouvelle » histoire de la famille et du ménage, elle est axée cette fois sur l'exploitation systématique de recensements nominatifs afin d'obtenir des renseignements non seulement sur la taille mais aussi sur la structure, c'est-à-dire les relations de parenté dans le ménage et la famille. On s'engage ainsi plutôt dans la problématique des sociologues et ethnologues que dans celle des démographes. C'est Peter Laslett qui a montré la voie de la nouvelle histoire de la famille alors que le *Cambridge Group for the Study of Population and Social Structure* qu'il avait fondé s'engageait profondément dans l'utilisation des méthodes d'Henry pour les sources anglaises et dans l'automatisation grâce aux ordinateurs.

Pourquoi l'histoire de la famille, et quels sont ses rapports avec la démographie historique au point de vue de la problématique? La démographie historique nous a fourni des données considérables sur des questions posées par Malthus. Ces questions sont: dans le monde de l'Ancien Régime, était-ce la mortalité ou la natalité qui réglait les fluctuations de la population? La natalité était-elle au niveau biologique maximum ou bien existait-il un mécanisme de contrôle volontaire des naissances? Le contrôle des naissances était-il assuré par le biais de l'âge au mariage, du célibat, ou au contraire par des variations de fécondité à l'intérieur du mariage? Les fluctuations de la population étaient-elles amorcées par des pénuries de subsistance ou bien les épidémies avaient-elles des causes exogènes à l'économie? Sans qu'on n'ait encore des réponses satisfaisantes à toutes ces questions, sans qu'on n'ait encore pu expliquer les différences régionales et temporelles qu'on a découvertes, déjà s'ouvre la problématique toute différente de la nouvelle histoire de la famille et du ménage.

On avait souvent répété, car plusieurs générations de sociologues nous l'ont inculqué, que la famille conjugale que nous connaissons a remplacé une famille d'antan où plusieurs générations se trouvaient réunies sous le même toit avec des apparentés (tantes, nièces, etc.) et des domestiques. Ces ménages de grandes familles comportaient aussi parfois plusieurs frères ou sœurs avec leurs époux respectifs. Ces familles multiples ou élargies sont placées en contraste avec nos familles modernes (familles « conjugales » ou « nucléaires ») constituées simplement des époux et de leurs enfants non mariés, soit de deux générations au maximum. Les conséquences psychologiques, sociales, et économiques du rétrécissement historique de la famille auraient été à la fois nombreuses et décisives. On pense à l'enseignement et à l'éducation des enfants, aux personnes âgées dont les enfants se sont éloignés. D'autre part, l'indépendance de chaque noyau familial aurait aussi mis fin à un ancien système de recrutement et de promotion sociale selon lequel un individu pouvait compter sur sa parenté pour lui trouver une position dans la société qui corresponde à ses espérances. Ce système ancien aurait été remplacé par un autre où chacun lutte individuellement pour atteindre la position qui satisfait ses aspirations. C'est cet individualisme qui aurait été un *sine qua non* du processus d'industrialisation, dans le sens où le développement d'une industrie moderne n'est possible que si la main-d'œuvre est libérée des contraintes familiales afin de s'adapter souplement aux impératifs géographiques et sociaux du travail industriel¹.

Si telle fut l'hypothèse qui guida les travaux de Laslett, on s'aperçut rapidement que l'histoire de la famille et du ménage nous apporte des renseignements très utiles sur les modalités par lesquelles la distribution spatiale et la structure sociale se reproduisent et se transforment à chaque génération. L'histoire de la famille et du ménage nous permet ainsi d'étudier cette catégorie importante dans le passé, celle des domestiques et des locataires. On est amené à se demander s'ils constituaient une classe à part ou bien si au contraire leur statut n'était que temporaire, c'est-à-dire une étape dans un cycle de vie qui les amènerait plus tard à constituer leurs propres ménages indépendants. En étudiant leurs origines et leurs destinations aussi bien géographiques que sociales, on révèle la mobilité d'un groupe essentiel mais souvent négligé².

D'autre part, l'histoire de la famille est intimement liée à l'histoire de la population. Dans les sociétés occidentales la procréation se fait surtout dans le mariage et tout ralentissement ou retardement dans la constitution des familles par mariage avait donc tendance à réduire la fécondité, d'autant plus que les moyens de contrôle volontaire des naissances étaient rudimentaires. Dans des situations où une mortalité élevée aboutissait à des veuvages fréquents, toute coutume pouvant retarder les remariages des veuves pouvait aussi produire un frein dans la fécondité.

Néanmoins, le cadre du livre qui constitue l'objet de ce compte rendu demeure plus limité. Depuis quelques années déjà, certains sociologues avaient mis en doute l'importance réelle des grandes familles d'antan, vu la mortalité élevée qui existait avant la révolution démographique et donc la faible probabilité d'une coexistence de trois générations à un point donné. Mais ces doutes demeuraient essentiellement du domaine de *l'a priori*³. Peter Laslett attaqua la question de front grâce à un grand nombre de

¹ Andrée MICHEL, éd., *La sociologie de la famille*, (Paris, Mouton, 1970; William J. GOODE, « L'industrialisation et les changements familiaux », in B. F. HOSELITZ et W. E. MOORE, éd., *Industrialisation et société* (Paris, Unesco-Mouton, 1963), p. 230-249.

² R. S. SCHOFIELD, « Age-Specific Mobility in an Eighteenth-Century English Rural Parish », *Annales de démographie historique*, 1970 (Paris, Mouton, 1971), p. 261-274.

³ Ansley J. COALE et al., *Aspects of the Analysis of Family Structure* (Princeton: Princeton University Press, 1965).

recensements anglais allant du XVI^e au XX^e siècle⁴. Il découvrit une stabilité remarquable de la taille moyenne des ménages jusqu'au début de notre siècle et nota que la famille typique avait été du type conjugal depuis longtemps. Laslett suscita et organisa un grand colloque à Cambridge en 1969 afin de discuter ses travaux et surtout de les confronter à l'expérience d'autres pays. *Household and Family in Past Time* est constitué principalement par les contributions à ce colloque.

On y trouve des communications traitant de l'Angleterre, d'autres pays de l'Europe de l'Ouest, de la Serbie, du Japon et de l'Amérique du Nord. Ainsi, W. A. Armstrong présente les résultats obtenus pour la ville de York au milieu du XIX^e siècle; Michæl Anderson pour la ville cotonnière de Preston à la même époque; Jean-Nôël Biraben pour un village de Dordogne en 1644 et 1836; Yves Blayo pour un village briard en 1836 et 1861; Christiane Klapisch pour la Toscane entière en 1427; Jacques Dupâquier et Louis Jadin pour la Corse en 1769-1771; A. M. van der Woude pour une partie de la province de Hollande du Nord aux XVII^e et XVIII^e siècles et Étienne Hélin pour le cas de Liège en 1801. E. A. Hammel étudie la grande communauté familiale serbe (zadruga) depuis le XIV^e siècle; Peter Laslett et Marylin Clarke analysent le recensement de Belgrade de 1733-1734 tandis que Jøel Halpern exploite celui de 1863 pour six villages et un bourg serbes. Robert J. Smith étudie deux villages japonais pendant le régime Tokugawa, et Hakira Hayami et Nobuko Uchida présentent leurs résultats concernant un comté rural de 38 communautés pour la même période. Chie Nakane fournit des données réparties sur trois siècles à divers niveaux d'agrégation. Finalement, Philip Greven, John Demos, et Edward Pryor apportent leurs connaissances concernant la Nouvelle-Angleterre. Ces articles sont précédés d'une introduction de Peter Laslett et d'une réimpression d'articles parus récemment et dont les auteurs sont le démographe Thomas K. Burch et l'ethnologue Jack Goody.

L'introduction de Laslett est excellente dans la mesure où elle résout un certain nombre de problèmes de définition des types de ménages et de familles et essaye de définir les critères de limitation des ménages dans les cas ambigus. (Dans le même esprit, on note l'excellente contribution de Richard Wall en ce qui concerne les définitions adoptées par les arithméticiens politiques du XVII^e et du XVIII^e siècle.) Par contre, l'introduction de Laslett est déficiente dans la mesure où elle n'attire pas suffisamment l'attention sur certains problèmes encore plus fondamentaux que ceux des définitions. Laslett persiste à poser les questions en termes de fréquence à un point donné des divers types de ménage. Or ce qui ressort des recherches de certains des articles contenus dans ce volume et de certains autres qui n'y sont pas est que l'article que Laslett publia en 1969 et qui fut la base de ce colloque devrait être fondamentalement revu⁵. Pourtant, on le retrouve dans ce livre avec des changements mineurs.

En effet, on croit bien que la taille moyenne des ménages anglais soit restée constante et à peu près égale à 4,75 jusqu'en 1901. Malheureusement, l'agrégation massive qu'on a dû opérer afin d'obtenir une telle moyenne voile plus de phénomènes qu'elle n'en révèle. Pendant cette longue période, toute la structure sociale d'un pays comme l'Angleterre, la distribution géographique de sa population entre les régions, la distribution de sa population entre résidence urbaine et rurale, entre occupation agricole et non agricole se sont considérablement modifiées. L'exemple de York (Armstrong), une ville non industrielle, montre ainsi une conformité apparente de la taille moyenne des ménages avec la moyenne anglaise. En fait, les ménages de York comportaient à la fois plus de locataires et de parents que la moyenne anglaise. D'autre part, ils comportaient moins de domestiques et un grand nombre d'entre eux avaient pour chef une femme célibataire ou veuve. Ce sont

⁴ Peter LASLETT, «Size and Structure of the Household in England over Three Centuries», *Population Studies*, Vol. 23, No. 2 (1969), 199-224.

⁵ Avant tout, Lutz K. BERKNER, «The Stem Family and the Development Cycle of the Household: An Eighteenth-Century Austrian Example», *American Historical Review*, Vol. 77 (April, 1972), p. 398-418.

ces différences qui peuvent nous mener à des éléments d'explication et surtout à de nouvelles recherches des facteurs expliquant la structure des ménages et leur taille.

De même, l'étude de la ville cotonnière de Preston (Anderson) montre de grandes différences qui ne sont pas révélées par les moyennes mais par une analyse plus détaillée de la composition des ménages. Preston avait une incidence assez élevée de couples mariés vivant avec des ascendants ou autres parents, en particulier neveux, nièces et petits-enfants. Anderson explique ces phénomènes par la structure économique spécifique à une ville cotonnière : comme les femmes travaillaient nombreuses à l'usine, il était possible au point de vue des ressources et utile au point de vue de la surveillance des enfants et de la charge de la maison d'inviter des grands-parents.

L'approche même de Laslett a déjà été critiquée à sa base. La structure de la famille et sa taille sont des données qui sont totalement fluides et changent constamment. La famille est un processus plutôt qu'une entité statique. Ceci fut fort bien montré aux historiens par l'article de Lutz Berkner qui parut peu après la conférence⁶. Les communications de Jack Goody et E. A. Hammel ont fortement appuyé sur le fait que la famille varie au cours du cycle domestique. Lors de la création d'une famille par un mariage, les chances sont assez grandes que les parents d'un des époux soient encore vivants et corésidents (famille multiple). Quelques années plus tard, des enfants sont nés mais un de leurs grand-parents survit peut-être encore. Cette famille élargie fait place à une famille conjugale dès que l'aïeul sera décédé. Lorsque les enfants auront grandi, certains quitteront la ferme familiale pour être apprentis ou domestiques dans d'autres ménages. Ils seront peut-être alors remplacés par des domestiques provenant d'autres familles. Finalement, la ferme et la terre familiales seront transmises, soit à un seul soit à plusieurs successeurs, soit avant le décès des parents, qui prennent alors leur retraite, soit après leur décès. On voit donc que les déterminants du processus familial sont les coutumes d'héritage et de succession ainsi qu'une somme d'autres variables économiques et sociologiques qu'il est impossible d'analyser ici complètement. La forme que prend le cycle domestique dépend des coutumes entourant le mariage, des coutumes d'héritage, succession, et retraite, de l'abondance des possibilités d'emploi hors de la ferme familiale. Elle dépend aussi des possibilités de s'établir, de la structure spatiale des villages, des coutumes architecturales, du mode de propriété des terres et des maisons et de la situation dans l'industrie du bâtiment⁷.

Le ménage est donc perpétuellement en état de devenir, et la structure instantanée qu'on mesure sur la base d'un recensement est une moyenne pondérée des ménages placés à différentes étapes de leur cycle domestique. La pondération est fonction de la structure par âge de la population. Ceci naturellement ne veut pas dire qu'on doit interdire l'utilisation des recensements statiques. De même que les démographes ont appris à reconstituer des cohortes synthétiques, c'est à dire de traduire la structure instantanée de la population en une somme de générations fictives, les historiens peuvent reconstituer le cycle domestique en divisant leurs données sur les ménages à un point donné selon l'âge du chef de famille. Le procédé n'est légitime qu'à condition qu'une certaine stabilité prévale. Si par exemple une guerre a modifié l'âge au mariage d'une classe d'âge, les recensements en montreraient les séquelles tant que cette classe d'âge est en vie. A la lecture des recensements on croirait que les mariages ont tendance à être tardifs, alors qu'en fait ils ne l'ont été que pendant la durée des hostilités. Le seul moyen de suivre le cycle domestique d'une façon infaillible est donc de suivre les individus dans leur cadre familial changeant au moyen de recensements nominatifs périodiques assez rapprochés et par jumelage des données, au prix d'un travail énorme.

⁶ *Ibid.*

⁷ Lutz BERKNER et Franklin MENDELS, « Inheritance Systems, Family Structure and Demographic Patterns in Western Europe (1700-1900) », à paraître dans une collection dirigée par Charles Tilly et E. A. Wrigley, Princeton University Press.

Un certain manque de clarté de la part de Peter Laslett risque d'encourager d'autres chercheurs à établir des comparaisons sur la taille moyenne du ménage ou sur l'incidence relative des familles conjugales. Pourtant, ces statistiques, même comparatives, révèlent fort peu des processus dynamiques qui produisent les familles à un moment, car de grandes différences de processus peuvent mener à de petites différences dans les pourcentages. Ce sont derrière ces statistiques-là que se trouvent les phénomènes qui expliquent les changements, les différences et le rôle des processus familiaux. On hésite cependant à terminer sur une note trop critique car Peter Laslett a joué le rôle de pionnier dans la nouvelle histoire de la famille et du ménage et on lui doit beaucoup.

Franklin MENDELS,
Université du Québec à Montréal

* * *

YVES DURAND. — *Les fermiers généraux au XVIII^e siècle* (Paris: Presses universitaires de France, 1971).

In the last twenty years historians have benefited from a number of studies on governmental and military personnel of Old Régime France. Most of these works focus on royal administrators and judicial officers. In 1953 H. de Frondeville published two important studies on the Parlement of Normandy,¹ and in 1956 François Bluche's *Les magistrats au Parlement de Paris au XVIII^e siècle* appeared. Bluche followed up his monograph on the *parlementaires* with studies of Louis XIV's *secrétaires* and the *Cour des Monnaies* officials of the eighteenth century.² André Corvisier improved our knowledge of military men in the Ancien Régime with his work on army personnel.³ The royal provincial intendants were the topic of an inquiry by Vivian Gruder,⁴ and Jean Meyer produced valuable sketches of the members of the Parlement of Brittany. Meyer's work on the Breton nobility as a whole can be regarded, perhaps, as fundamentally prosopographical in nature. Jean-Pierre Samoyault made an important contribution with his research on the secretaries of state for foreign affairs,⁵ as did Philip Dawson with his exhaustive examination of the *bailliage* officers in Burgundy.⁷ All these works proved most useful. In one area of the literature, however, a gap existed. No attempt had been made to investigate the personnel of the great financial institutions of the old monarchy.⁸

¹ H. de FRONDEVILLE, *Les conseillers au Parlement de Rouen* (Rouen: 1953); and *Présidents au Parlement de Normandie* (Rouen, Paris: 1953).

² François BLUCHE, "L'origine sociale des secrétaires d'État de Louis XIV (1661-1715)," *XVII^e Siècle*, no. 42 (1959), pp. 8-22; and *Les magistrats de la Cour des Monnaies au XVIII^e siècle* (Paris: 1966).

³ André CORVISIER, "Les généraux de Louis XIV et leur origine sociale," *XVII^e Siècle*, No. 42 (1959), pp. 23-53; and *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul* (Paris: 1964), 2 vols.

⁴ Vivian GRUDER, *The Royal Provincial Intendants; a governing elite in eighteenth-century France* (Ithaca: 1968).

⁵ Jean MEYER, *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle* (Paris: 1966).

⁶ Jean-Pierre SAMOYAULT, *Les bureaux du secrétariat d'État des affaires étrangères sous Louis XV* (Paris: 1971).

⁷ Philip DAWSON, *Provincial Magistrates and Revolutionary Politics in France, 1789-1795* (Cambridge, Mass.: 1972).

⁸ We have considerable prosopographical literature on some financiers, but no work focusing on any of the four principal institutions. Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *Les financiers de Languedoc au XVIII^e siècle* (Paris: 1970); H. LÜTHY, *La banque protestante en France* (Paris: 1959-1961, reprinted, 1970); H. LEGOHÉREL, *Les trésoriers généraux de la Marine (1517-1788)* (Paris: 1965); J. SAINT-GERMAIN, *Samuel Bernard, banquier du roi* (Paris: 1960); R. DUBOIS-CORNEAU, *Pâris de Montmartel, banquier de la cour* (Paris: 1917); A. DELAHANTE, *Une famille de financiers au XVIII^e siècle* (Paris: 1881), 2 vols; J.-P. CHARMEIL, *Les trésoriers de France à l'époque de la Fronde* (Paris: 1964).